

Oise-la-Vallée

Quelle stratégie foncière dans les trames verte et bleue ?

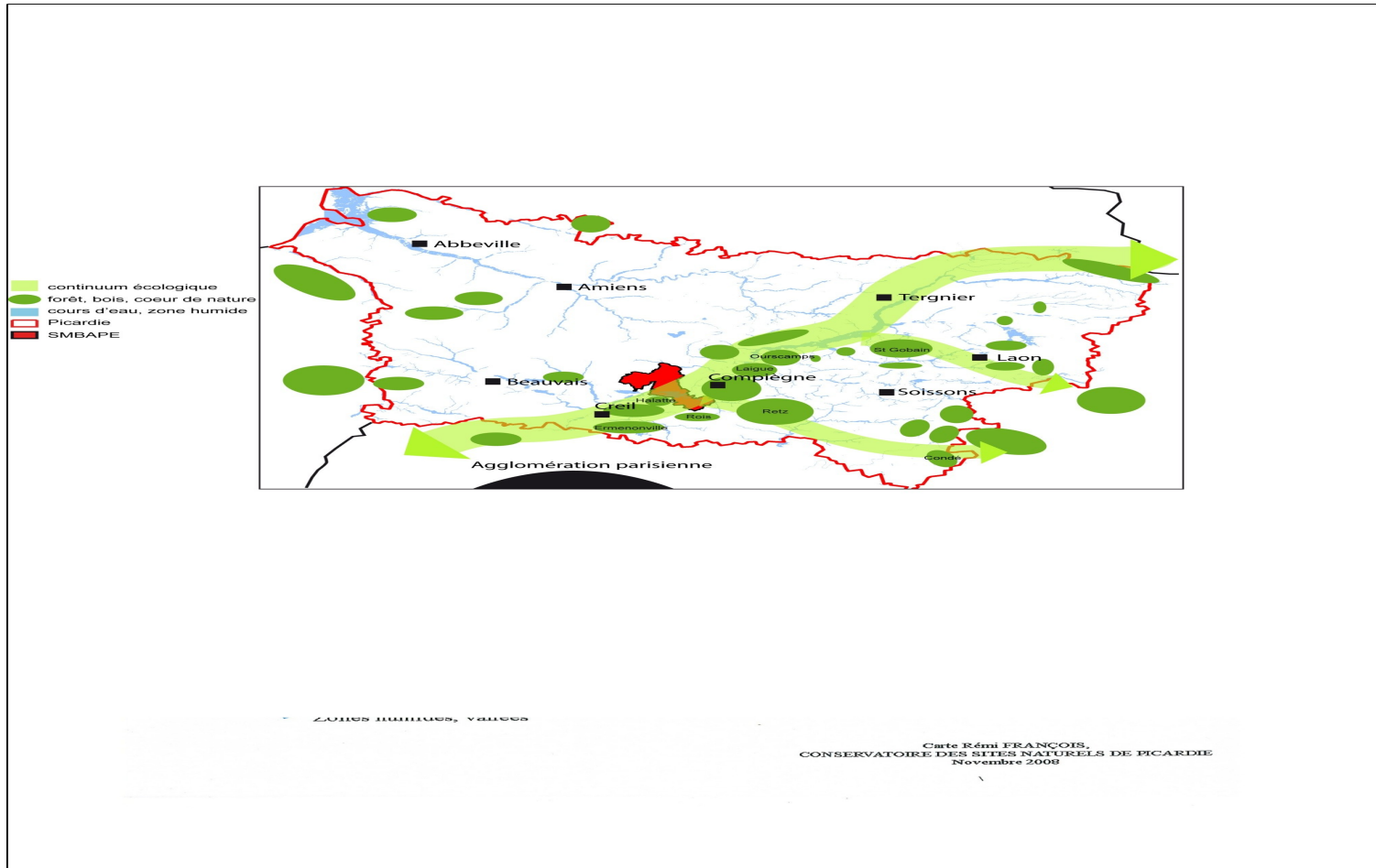
Pascale POISSON
JDD du 28 mars 2014

Une politique en 3 temps

1. IDENTIFIER ET HIERARCHISER
2. PROTEGER ET VALORISER DANS LES SCOT ET PLU
3. DEVENIR PROPRIETAIRE ET/OU GERER

Identifier et hiérarchiser

La vallée de l'Oise dans un vaste continuum forestier fonctionnel des portes de Paris aux Ardennes



Identifier et hiérarchiser les trames verte et bleue

Par des inventaires, travaux et études spécifiques existants sur les coeurs de nature

Par des espaces naturels remarquables

(espaces prioritaires tels que Natura 2000, sites classés, ZNIEFF type 1, ENS départementaux...)

Par d'autres espaces naturels d'intérêt écologique

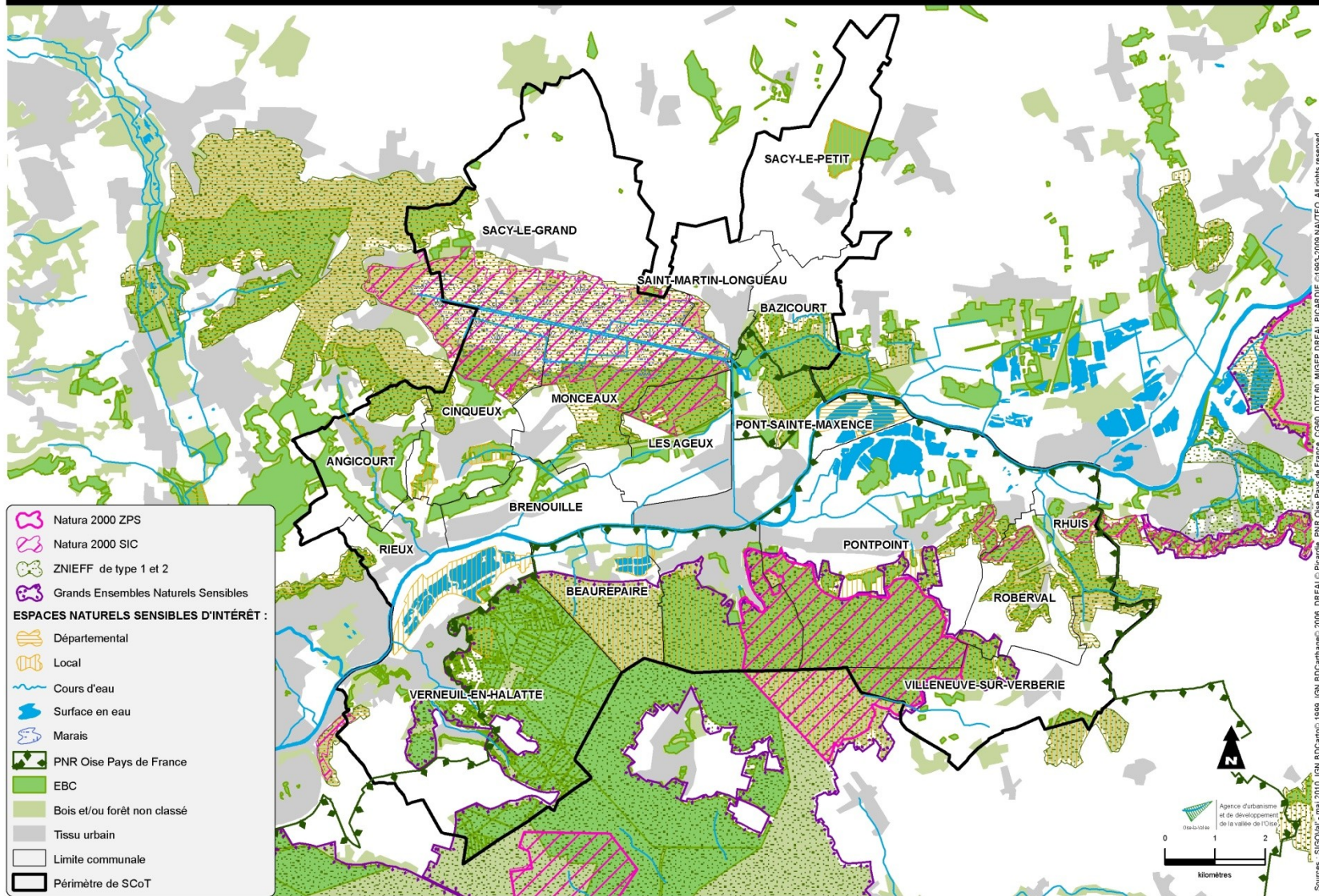
(espaces majeurs tels que sites inscrits, ENS locaux, ZNIEFF type 2, ZICO,...)

Traduire dans le ScoT puis le PLU



Diagnostic/Etat initial de l'Environnement/Evaluation env.

LES ESPACES ENVIRONNEMENTAUX À PROTÉGER DANS LA CCPOH



Continuités écologiques :

-d'intérêt européen, interrégional et régional

> espaces naturels prioritaires

-d'intérêt local

> espaces naturels majeurs

Cœurs de nature :

-d'intérêt européen, interrégional (voire régional)

> espaces naturels prioritaires

-d'intérêt régional ou local

> espaces naturels majeurs



CARTE AU 1/25 000^{ème}

HIER
ENT

Document d'Orientations Générales ASSURER LA PERENNITE DU RESEAU ECOLOGIQUE

Espaces naturels prioritaires du réseau écologique
Protection renforcée

 Coeur de nature d'intérêt européen

 Coeur de corridor

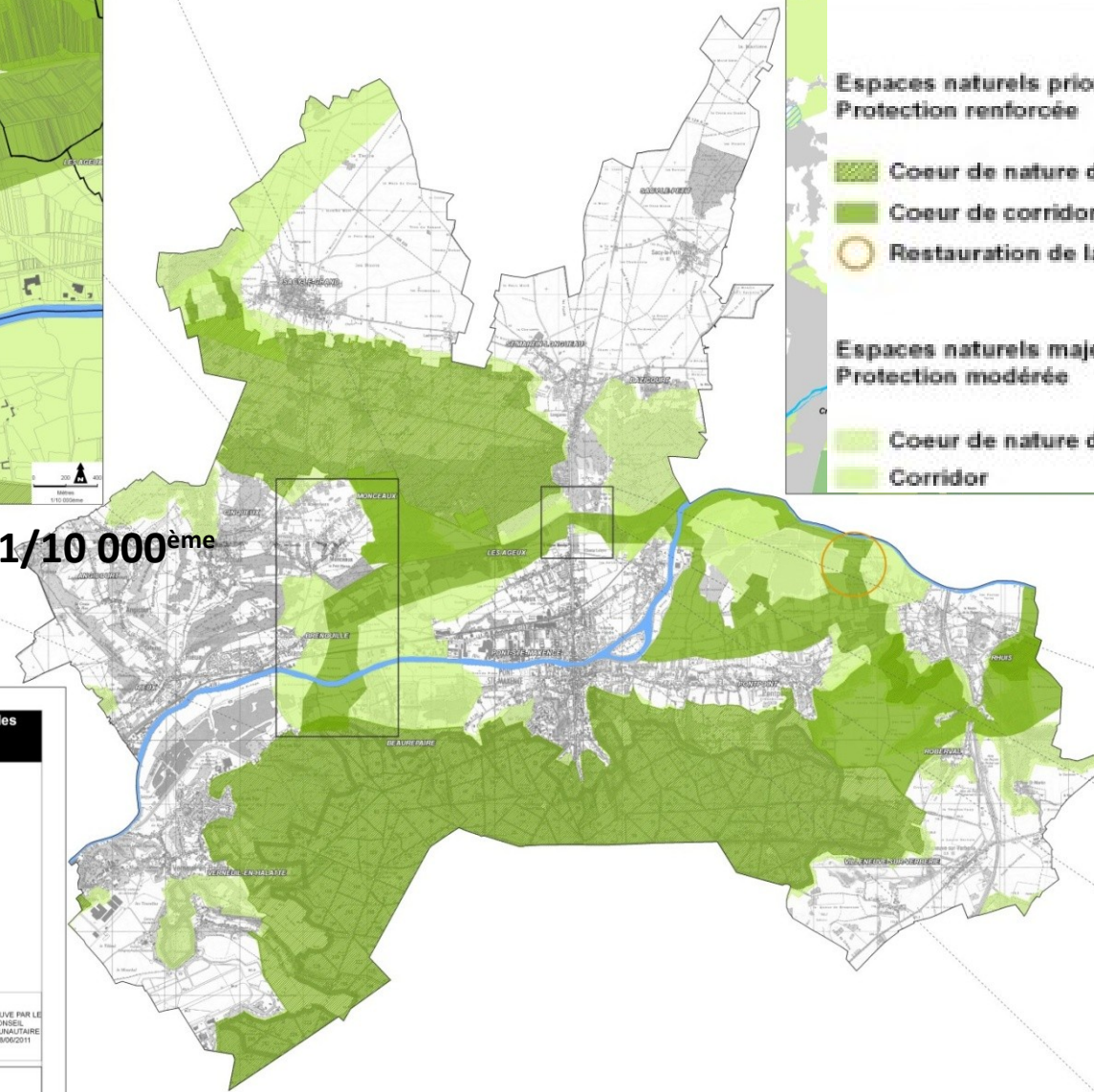
 Restauration de la continuité écologique

Espaces naturels majeurs du réseau écologique
Protection modérée

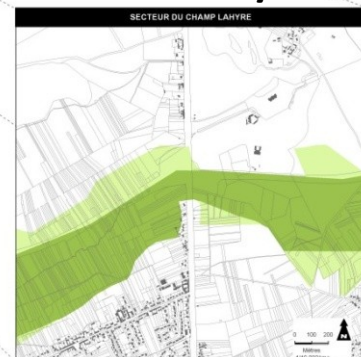
 Coeur de nature d'intérêt interrégional et régional

 Corridor

ZOOM AU 1/10 000^{ème}






ZOOM AU 1/10 000^{ème}




Document d'Orientations Générales ASSURER LA PERENNITE DU RESEAU ECOLOGIQUE

Espaces naturels prioritaires du réseau écologique
Protection renforcée

-  Coeur de nature d'intérêt européen
-  Coeur de corridor
-  Restauration de la continuité écologique

Espaces naturels majeurs du réseau écologique
Protection modérée

-  Coeur de nature d'intérêt interrégional et régional
-  Corridor

 Périmètre du SCOT

Agence d'urbanisme
et de développement
de la vallée de l'Oise

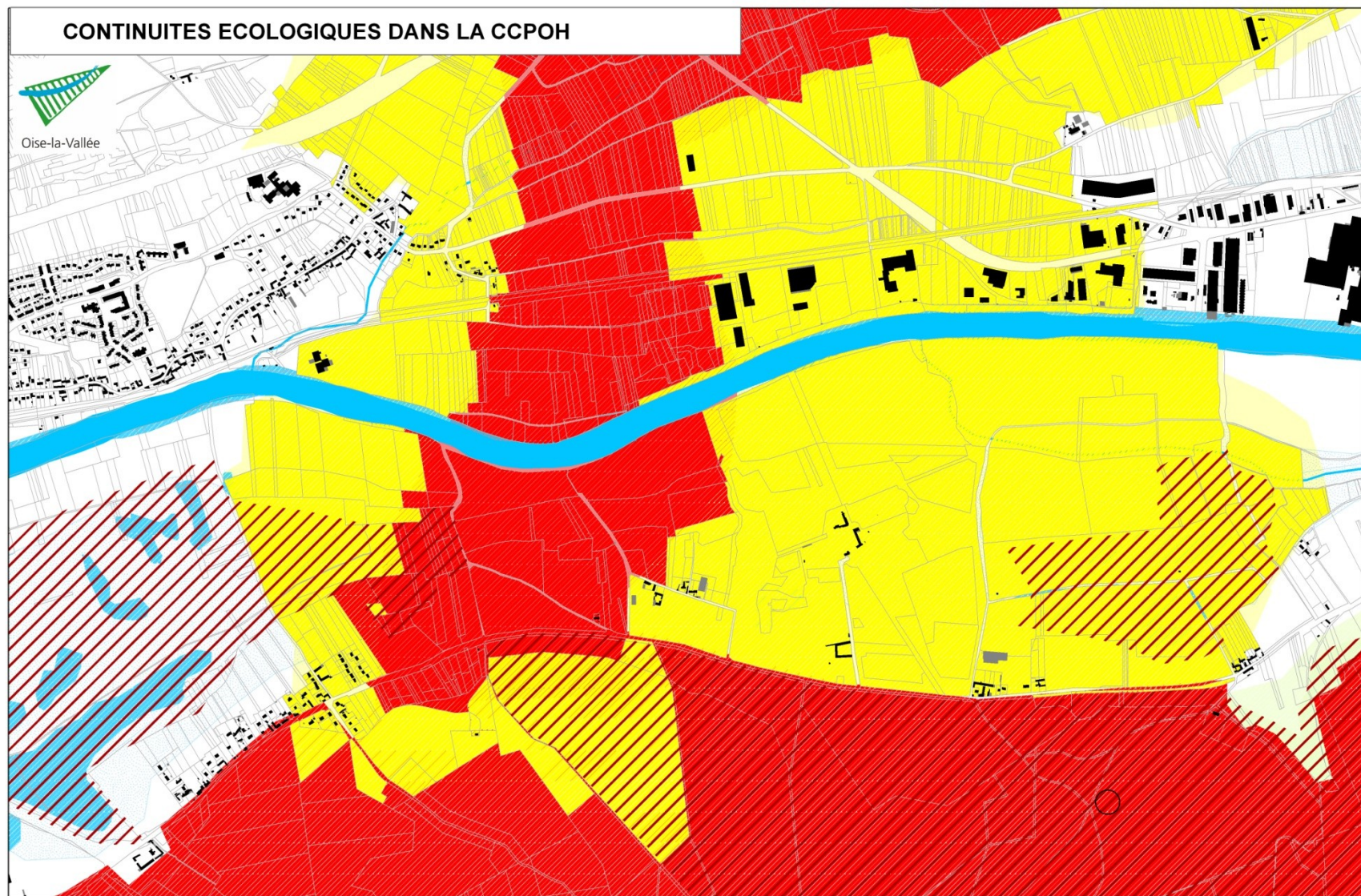
ARRÊTÉ PAR LE
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
LE 12/10/2010

APPROUVÉ PAR LE
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
LE 26/06/2011

Agence d'urbanisme
et de développement
de la vallée de l'Oise
100 rue de l'Église, 95100 DAMMARTIN
Tél : 03 44 61 21 10 - Fax : 03 44 61 21 11
www.ouvoise.com



La continuité à l'échelle du parcellaire



TRAVAIL A LA PARCELLE

- Sur les espaces naturels prioritaires, souhait d'une protection forte
- Sur les espaces naturels majeurs, protection modérée jouant plutôt le rôle «d'espace tampon» ayant pour vocation de protéger les espaces naturels prioritaires d'éventuelles atteintes (cœurs de corridors et aux cœurs de nature)

D'où l'utilisation d'un zonage N ou A
espace boisé classé (EBC)

Acquisition à l'amiable

Acquisition à partir d'un droit de préemption

- par la SAFER
- par le Département à travers les Espaces naturels sensibles
- par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
- par les collectivités à travers les zones d'aménagement différé
- par les collectivités ou l'Etat à travers les emplacements réservés dans les PLU

Expropriation

Contrat d'usufruit de 30 ans maxima

Bail emphytéotique de 18 à 99 ans

Bail civil ou convention de gestion

Autorisation ou convention d'occupation temporaire

Echanges de terrains

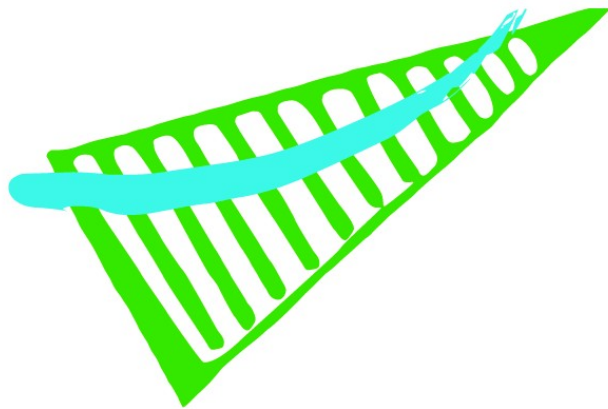
Acquisition complète des espaces ?

Acquisition stratégique des abords ou des secteurs sous pression ?

Pas d'acquisition ?

Animation foncière ?

**Merci de votre attention
et place au débat**



Oise-la-Vallée

Agence d'urbanisme et de développement et de la Vallée de l'Oise
pascale.poupinot@oiselavallee.org

Pascale POUPINOT
Déléguée générale

